



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## redevance cynégétique

Question écrite n° 58445

### Texte de la question

M. Didier Quentin attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les conséquences de la loi sur la chasse du 26 juillet 2000 pour les redevances cynégétiques. En effet, cette loi suscite dans le monde cynégétique de nombreuses interrogations quant au pragmatisme et à l'équilibre de la réglementation. Beaucoup de chasseurs demandent, notamment, la baisse des redevances cynégétiques qui pourrait être compensée par la contribution des associations protectrices de l'environnement représentées au sein de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

### Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la baisse des redevances cynégétiques. Le Gouvernement n'a pas l'intention de proposer au Parlement la modification des dispositions législatives concernant les redevances cynégétiques et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

### Données clés

**Auteur :** [M. Didier Quentin](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58445

**Rubrique :** Chasse et pêche

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mars 2001, page 1303

**Réponse publiée le :** 14 mai 2001, page 2805